

ployer plus efficacement en Europe ou ailleurs, la question en serait considérée.

Approvisionnement (nouveau)

Un crédit extraordinaire de 300 millions de dollars a été voté en vue d'assurer la livraison de matériel ou d'approvisionnements, ou la fourniture de services ou de facilités de défense aux autres membres du Traité de l'Atlantique-Nord. Plus tôt dans l'année, des facilités d'entraînement pour 250 officiers de l'armée et de l'aviation avaient été mises à la disposition des signataires européens du Traité. Le crédit spécial susmentionné prévoyait l'expansion éventuelle de ces facilités d'entraînement. De plus, il permettait au Canada d'offrir à ses partenaires de l'Atlantique-Nord, les armements ainsi que le matériel et les munitions complémentaires de type britannique qu'il garde en réserve pour fins de mobilisation, à condition de pouvoir les remplacer par du matériel américain. Ces réserves de matériel étaient plus que suffisantes pour équiper deux divisions d'infanterie. D'accord avec les organismes appropriés du Traité de l'Atlantique-Nord, la première "tranche" fut expédiée au Gouvernement des Pays-Bas à l'automne, le reste devant être rendu disponible dès que des mesures auraient été prises pour l'achat de matériel américain. On a pris au cours de l'automne des arrangements pour acheter aux Etats-Unis le matériel nécessaire à une division.

Energie atomique

Etant un des six membres permanents de la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies, le Canada a continué de participer, dans la mesure où les circonstances le lui permettaient, aux entretiens sur le contrôle international de l'énergie atomique. En janvier 1950, le représentant soviétique quittait brusquement les entretiens à six sur l'énergie atomique, après avoir soulevé hors de propos la question de la représentation chinoise. Ce départ brusqué empêcha la Commission de prendre d'autres mesures en vue d'un accord, en dépit du besoin croissant d'un contrôle international efficace que ressent un monde effrayé par la perspective des bombes à l'hydrogène et péniblement conscient de la tension internationale toujours grandissante. A l'automne, l'Assemblée générale des Nations Unies entendit plusieurs discours de propagande dans lesquels les délégués du bloc soviétique prirent souvent pour thème le contrôle de l'énergie atomique. Ces discours ont été étudiés attentivement par divers fonctionnaires, canadiens et autres, mais il n'y ont rien trouvé qui indique le moindre changement dans l'attitude intransigeante de l'U.R.S.S. sur cette question.

Au cours de la session de l'Assemblée générale, le président Truman fit connaître que, pour faire suite à la demande réitérée des Soviétiques, il examinerait volontiers avec les intéressés les mesures à prendre à l'égard du contrôle atomique d'une part, et des armements de type classique et du désarmement d'autre part.